

Ax'actualité

Lettre d'information de la ville d'Ax-les-Thermes | N°16 décembre 2017

A LA UNE

- Dossier spécial : point d'étape mi-mandat

CADRE DE VIE

- Thermes du Teich

À VOIR, À VIVRE

- La boucle bleue au départ de la centrale Hydraulique du Teich
- Un Hiver animé !





6

à la une

LE PIC DU SAVIS



cadre de vie

L'USINE DU TEICH



21 > 22

à voir, à vivre

DE MAR A MAR

Editorial



CHÈRES AXÉENNES, CHERS AXÉENS,

Ce seizième numéro d'Axactualité est pour nous l'occasion de dresser un premier bilan d'étape de ce mandat et de revenir sur le programme ambitieux pour lequel nous nous étions engagés en mars 2014.

Je tiens ici à souligner l'investissement de l'équipe municipale qui m'accompagne depuis trois ans. Aujourd'hui, la motivation de chacun reste intacte pour préparer notre commune aux défis qui l'attendent.

Nous pouvons compter aussi sur le soutien précieux de la Communauté des Communes, sur l'aide du Conseil Départemental, de la Région et de l'Etat dans les différents projets qui contribuent au développement et au rayonnement d'Ax les thermes.

Etape importante dans l'histoire de notre cité, l'ouverture de la déviation nous permet de repenser profondément notre ville. Le groupe de réflexion composé d'Axéens, élus ou non, s'est donc réuni à plusieurs reprises et nous souhaitons maintenant vous présenter le projet de réaménagement du centre-ville.

Nous vous invitons donc vendredi 12 janvier, à 18h, à la mairie d'Ax pour échanger sur ce projet et discuter avec vous des propositions qui permettront de se réapproprier notre commune.

Enfin, au nom du conseil municipal, je souhaite pour 2018 à vous tous et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

En attendant de vous retrouver nombreux, le 12 janvier, je vous laisse découvrir ce magazine municipal, et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.



Équipe du conseil municipal

Dominique Fourcade,
Maire d'Ax-les-Thermes

À LA UNE

4 > 8/

- **Dossier Spécial :** Point d'étape mi-mandat
- Crèche en service
- Office du Tourisme : nouveau nom

VIE EN VILLE

9 > 12/

- Une radio numérisée de dernière génération à la maison de santé d'Ax-Les-Thermes
- Réforme des horodateurs
- Mathieu Saurat : un moniteur qui a du style

CADRE DE VIE

13 > 19/

- Thermes du Teich
- Pascal Laporte : nouveau directeur de la STAX
- L'usine du Teich : nouveau lieu à découvrir dans Ax
- La boucle bleue au départ de la centrale Hydraulique du Teich
- Cabane « La Borde de Gabriel »
- Le point sur les travaux rue Marcaillou

À VOIR, À VIVRE

20 > 26/

- Un hiver animé
- Ludovia 2017 : une réussite

INFOS PRATIQUES

27 > 32/

- Un agenda pour les Axéens
- Nouveaux horaires pour le Casino et la Médiathèque
- Alerte citoyen coupon détachable
- SkiPass renouvelé
- État civil

DOSSIER SPÉCIAL : POINT MI-MANDAT

par Dominique Fourcade, maire d'Ax les Thermes

C'est avec plaisir que je profite de ce numéro d'Ax'actualité pour faire, avec vous, un point d'étape de ce mandat. En 2014, la municipalité s'était engagée sur plusieurs points et ce dossier spécial est l'occasion de faire un premier bilan des trois dernières années.

La qualité de vie des Axéens : une priorité

Développer l'habitat permanent, par exemple, est toujours une volonté forte.

Les premiers logements du lotissement de Trémolles sortent de terre et la réflexion est d'ores et déjà engagée sur l'extension d'Entresserres. L'OPAH porte ses fruits avec de nouveaux appartements sociaux pour le logement à l'année grâce à l'aide aux propriétaires bailleurs apportée par la Communauté des Communes de la Haute Ariège (CCHA).

La maison des saisonniers prend déjà en charge 20 hébergements locatifs à disposition des saisonniers (30 personnes en bénéficient en colocation) et d'autres hébergements sont prévus.

Le stationnement est aussi une préoccupation importante

de la municipalité : Le nouveau parking d'Encastel offre ainsi 65 places supplémentaires dès cet hiver. Il s'agit d'un parking paysagé et conforme aux normes environnementales avec récupération de l'eau des toitures des HLM et récupération des hydrocarbures.

D'autre part, des négociations sont en cours avec la Dirso pour l'ouverture d'une centaine de places de stationnement devant le camping Malazéou.

Une réflexion globale sur le stationnement

et la mobilité dans la ville est, en outre, engagée depuis l'ouverture de la déviation.

Le réaménagement de la ville

L'événement important de ces premières années de mandat a été l'ouverture tant attendue de la déviation qui a apporté calme et fluidité dans le centre-ville même si certains automobilistes roulent maintenant à une vitesse excessive. Certains établissements comme le Casino ont, certes, vu leur chiffre d'affaire baisser immédiatement après mais se réjouissent maintenant du contournement de la ville puisque la fréquentation est remontée rapidement et s'est même améliorée. Souhaitons que ce soit bientôt le cas pour tous les commerces axéens.

Suite aux réunions de concertation sur l'après déviation, un bureau de maîtrise



➤ Lotissement Entresserres

d'œuvre va être recruté pour commencer à apporter des améliorations sur la sécurité avant d'établir la programmation des travaux de réaménagement de la ville. Travaux qui ne seront possibles que lorsque l'Etat aura rétrocédé la Nationale au département.

Ax est donc une ville agréable mais, si nous ne souffrons pas d'insécurité, les incivilités sont nombreuses et ont une incidence sur les finances de la commune. Nous avons donc choisi de placer des caméras de surveillance afin de tenter de limiter les tags et autres dégradations trop coûteux pour notre ville.

Pour l'amélioration du quotidien, citons encore les travaux des écoles primaire et maternelle, la création de la maison de services au public, la rénovation des voiries et le programme d'accessibilité ●



➤ L'après déviation, vue de la route de Bonascre



➤ Alain Mayodon, adjoint en charge de l'urbanisme

« Depuis 3 ans, plusieurs rues ont été remises à neuf. L'amélioration de la voirie a permis de traiter les points noirs du centre-ville et du Parc d'Espagne.

Comme prévu, une attention particulière a été apportée aux hameaux et aux écarts : les voiries de la 3^{ème} et de la 2^{ème} Bazerque ont entièrement été reprises, la chaussée de Petches améliorée et plusieurs murs rénovés au Bosquet et à la Calmeria. A Bonascre, il en est de même pour les chaussées, notamment l'héliport entièrement refait.

La réfection et le goudronnage des rues du cimetière et du Teich se sont terminés ainsi que les travaux de voirie du haut du Parc d'Espagne qui avaient débuté en 2008. Le réaménagement de la voirie d'En Castel est programmé, l'enfouissement de l'éclairage public et des lignes téléphoniques a déjà commencé et courant 2018, débutera une nouvelle tranche de travaux avec le traitement du pluvial dans la rue Saint Udaut, l'assainissement et l'eau potable sont prévus du Pont Noir à l'avenue du docteur Gomma pour réfection de la voirie.

Pour améliorer la vie quotidienne, un effort important a été porté par la commune avec un programme sur 6 ans pour rendre accessible tous les bâtiments publics et pour aménager systématiquement les rues et trottoirs dans ce sens lors de leur rénovation.

Après les écoles, le casino puis l'église seront concernés. S'agissant des autres travaux, des toitures ont été entièrement rénovées, l'isolation prise en compte dans plusieurs bâtiments publics et la chapelle Saint Jérôme achevées.

De plus, Le PLU (Plan Local d'Urbanisation) doit être revu à partir de l'an prochain afin, notamment, de poursuivre l'urbanisation d'Entresserres.

Nous continuons ainsi à mener des travaux importants et indispensables afin d'améliorer le quotidien des habitants et d'embellir la ville.

Alain Mayodon, adjoint en charge de l'urbanisme •

Le développement économique

Comme nous l'affirmions, le dynamisme économique actuel fait notre force. Il permet de créer des emplois et de la richesse pour notre territoire et ses habitants au-delà même des frontières de la commune. Il est le fruit d'une politique volontariste. Nous rappelons ainsi que le thermalisme faisait partie intégrante de notre identité et qu'il est toujours un formidable outil de développement pour notre cité.

Le programme du Pôle d'excellence rurale avec la réalisation du quartier des bains a été poursuivi et la dernière tranche de la rénovation de l'établissement du Teich a commencé fin novembre. (voir article page 13)

L'aménagement de la place Saint Jérôme et la rénovation de la chapelle comme lieu d'exposition de qualité participent aussi à l'amélioration du cadre de vie des

Axéens tout en étant un levier important du développement économique de la cité.

La station a fait des investissements forts sans que cela ne pèse sur le budget de la ville : Front de neige, garderie et vallon des Campels donneront une attractivité nouvelle à la station et à la ville ●



► Pierre Peyronne, adjoint et Président de la SAVASEM

« Les Axéens ont pu constater qu'un programme important de travaux avait démarré dans le vallon des Campels.

Conformément à ce qui avait été dit, nous avons attaqué la rationalisation du domaine des Campels.

Après une première étape de développement de la station où nous avons renforcé les moyens d'accueil du plateau de Bonascre, nous allons maintenant agrandir le domaine skiable en direction de la jasse de Prat Ferrou et donc augmenter la capacité d'accueil en nombre de skieurs de la station.

Cela se fait dans un secteur où nous avons eu à cœur de respecter toutes les prescriptions sur les normes environnementales.

Ce secteur, garant d'une bonne neige puisqu'orienté plein Nord concerne la deuxième partie du plan de développement qui se poursuivra dans les années à venir par le remplacement de la remontée du Rebenty devenue obsolète.

Cette première partie nous permettra de remplacer le télésiège du Savis qui ne remplissait plus sa fonction de rapatriement des skieurs vers la station dans des conditions correctes

Ces travaux ont consisté en un renforcement de la neige de culture, clé de voute qui garantit la commercialisation du ski et de séjours et donc un retour économique pour la vallée et pour la commune. Cette année, la piste du Savis a aussi été rallongée jusqu'à la jasse de Prat Ferrou et un télésiège, financé par la SAVASEM a été construit.

L'an prochain, un télésiège de retour vers le Saquet sera érigé, financé par la commune grâce à la redevance de la SAVASEM donc grâce aux skieurs.

La piste Savis est rallongée pour retrouver sa configuration historique et depuis le nouveau télésiège du Savis, une piste rouge de 500m de dénivelé va être ouverte : la piste Carroutch. Une piste bleue, l'Estagnole, rejoindra la Savis en permettant un ski facile. Ce nouveau télésiège offre un regard nouveau et panoramique sur la station. Ceci s'inscrit dans notre volonté de conforter notre vocation de « grand ski » Les travaux de neige de culture sont achevés et les pistes en voie d'achèvement conformément aux prévisions et le télésiège pris en charge par la SAVASEM pourra être mis en service.

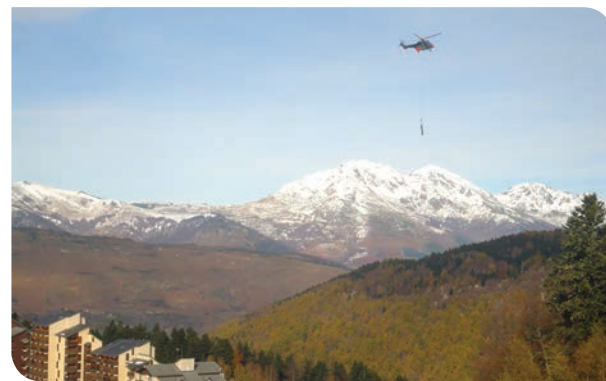
Ce programme de 11 millions d'euros sera fini aux deux tiers cette année. Dès l'an prochain, le télésiège de Bisorne en direction du Saquet permettra de ramener les skieurs des Campels dans d'excellentes conditions, celui-ci a été décalé d'un an pour permettre au programme de se dérouler dans de meilleures conditions.

Notre télésiège du Savis qui aura transporté tant de skieurs sera démonté l'été prochain pour laisser place au télésiège de Bisorne, plus long. A vos appareils photos pour garder des souvenirs de ce morceau d'histoire de la station ! »

Pierre Peyronne, adjoint et Président de la SAVASEM •



► Vue aérienne du projet Campels 2017



► Transport des pylônes du nouveau Savis

La politique culturelle de la ville

Nous nous étions aussi engagés à maintenir la politique menée depuis 1995 visant à la promotion d'une animation de qualité et à rassembler les Axéens autour d'événements culturels ou festifs, moments

priviliégiés d'échanges et de rencontres pour les Axéens.

Cette volonté politique reste plus que jamais une priorité pour la commune. Ax peut être fière, par exemple, d'être la ville ariégeoise

qui a le plus de festivals.

Ces moments phares dans l'année qui rassemblent les habitants sont aussi de véritables outils de développement économique en attirant le tourisme ●



► Alain Pibouleau, conseiller délégué

« Soutien aux spectacles des associations ou des écoles, partenariat avec l'Estive ou cinéma 09, gestion des salles du casino, accueil des artistes, organisation des animations, bals, feux d'artifice et mise en place du calendrier culturel de la ville, voilà une partie des missions confiées à Ax Animation.

Tout en développant des événements qui remportent toujours autant de succès - Spectacles des grands chemins, Festival des Saveurs, Explos, Fêtes européennes, Snow-gay pour ne citer qu'eux, nous soutenons de nouveaux festivals comme Accordéon'Ax et Danse en Ax et nous inscrivons dans des projets européens comme Pyrénées de cirque «Mar a Mar» qui trouvent leur place dans la programmation axéenne.

Cet été, les 20 ans des Spectacles des Grands Chemins ont remporté un vif succès tant auprès des touristes que des Axéens et les spectacles qui se déroulaient dans la

ville ont donné une image colorée, lumineuse et insolite de certaines places, parcs ou rues d'Ax. Si la météo a été relativement clémente, il était nécessaire de créer un nouvel espace pour accueillir festivaliers, danseurs ou congressistes lorsque la pluie s'invite. Nous pourrons ainsi dès l'été prochain profiter d'une halle qui s'intégrera dans le parc du casino.

Tout au long de l'année, nous avons à cœur de proposer des manifestations de qualité et de participer ainsi à l'animation festive de notre ville et à son rayonnement. C'est toujours avec autant d'enthousiasme que les salariés, le conseil d'administration et moi-même travaillons dans ces buts aidés par tous les bénévoles qui nous accompagnent lors des différents événements.»

Alain Pibouleau, conseiller délégué et Président d'Ax Animation •



► Inauguration festival Grands Chemins, Parc du Teich, 24/07/2017.

Une vie associative et sportive qui fait la richesse de la ville et rayonne dans le territoire

Nous nous étions réjouis de la richesse de la vie associative et engagés à soutenir les événements sportifs ou festifs qui sont des moments privilégiés de rencontre et de partage pour les Axéens bien sûr mais aussi pour les habitants de la Vallée.

La ville continue et continuera à soutenir les actions quotidiennes des associations et à apporter son aide financière et logistique pour les manifestations exceptionnelles qu'elles voudraient organiser ●

UNE NOUVELLE halte-garderie



► Construction de la crèche à Bonasere

Idéalement installée à l'arrivée de la télécabine Ax/Station (1400m), cette nouvelle halte-garderie accueillera les enfants de 3 mois à 6 ans. La capacité d'accueil a été doublée pour accueillir jusqu'à 30 enfants. Elle accueillera les enfants des skieurs de passage mais aussi les enfants de la commune pour lesquelles des places ont été réservées. Les garderies Minim'AX et AX'imôme ouvriront leurs portes en décembre 2017 pour une durée de 4 mois, en concordance avec la saison d'ouverture de la station de ski.

C'est la société Bébébiz qui a été choisie pour assurer le fonctionnement et l'accueil des enfants tout au long de la saison.

Horaires : 8h00 à 18h00 - 7 jours / 7
N'oubliez pas de réserver :
Tél. 05 34 60 89 47 - www.bebibiz.fr
inscriptionAX@bebibiz.fr

NOUVELLE IDENTITÉ pour l'Office de Tourisme

Dans le cadre de la fusion des Offices de Tourisme du Donezan, de Tarascon Auzat Vicdessos et des Vallées d'Ax voici son nouveau nom et sa nouvelle charte graphique.



DOSSIER SPÉCIAL : POINT MI-MANDAT



► Valérie Gayet, adjointe et chargée notamment du sport et des associations

« Notre ville se distingue aussi par la richesse de sa vie associative : 34 associations pour 1250 habitants, voilà qui illustre bien le dynamisme des Axéens. Impliquées au quotidien dans la vie de notre cité, ces associations organisent aussi des manifestations régulières ou exceptionnelles. Citons par exemple les championnats de France de tripléte organisés par le club de pétanque axéenne, le gala annuel de danse, le tournoi de karaté en mai, ceux de handball ou du tennis club, la réouverture des anciens sentiers par les amis des vieux chemins, les fêtes européennes etc. autant d'événements forts qui rythment l'année à Ax.

Nous nous étions donc engagés à continuer à soutenir les associations. Les subventions ont été maintenues et les services techniques ou Ax Animation apportent leur expérience et leur aide lors des différentes manifestations.

Nous cherchons toujours à optimiser la mise à disposition des salles municipales pour proposer un maximum de créneaux pour les différentes activités. C'est aussi parce que nous ne pouvons pas satisfaire toutes les demandes de salle que nous avons réfléchi à ce projet de nouveau gymnase. L'ancien serait alors consacré aux associations afin de proposer plus de créneaux pour leurs activités. Au mois de novembre, la fête des bénévoles est un moyen de faire preuve de reconnaissance chaque année pour tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ces associations et je tiens à remercier en mon nom et au nom des Axéens toutes les associations qui participent tant au vivre ensemble dans notre ville.

Je me tiens à leur disposition pour les aider dans leurs projets et les soutenir lorsqu'elles veulent organiser un événement particulier ou exceptionnel : après les championnats de pétanque en 2017, nous accueillerons la course de VTT « Maxi Avalanche », nouvelle manifestation sportive importante.»

Valérie Gayet, adjointe et chargée notamment du sport et des associations •

Un budget rigoureux mais des solutions à trouver

Élément imprévu et imprévisible lors de cette première partie du mandat, la baisse de dotations de l'Etat nous a amputés de la moitié de notre budget d'investissement que nous n'avons que partiellement compensé par une augmentation d'impôts.

Une gestion plus rigoureuse nous permet de dégager des financements pour des investissements gages de la bonne santé économique de l'avenir de la ville

Ces marges de manœuvre vont nous permettre de poursuivre les différents projets.

La nouvelle communauté des Communes, la CCHA, malgré l'importance de son nouveau territoire, continue à nous soutenir dans nos projets de développement et d'investissement. Nous pouvons aussi compter sur les subventions du Conseil Départemental et de l'Etat pour nous aider à financer les projets vecteurs de développement et d'attractivité que nous mettons en place et espérons pour continuer à les avoir à nos côtés à l'avenir.

Je peux, heureusement, compter sur une équipe municipale active et inventive pour travailler au quotidien de la ville et

s'atteler aux nouveaux projets. Chaque conseiller s'investit avec rigueur dans les missions qui leur ont été confiées et nous continuerons dans cette optique les années suivantes. Ax les thermes est plus que jamais le poumon économique de la vallée et toute l'équipe municipale continuera à œuvrer pour de nouveaux projets, gage d'attractivité du territoire, et à s'investir pour améliorer la qualité de vie et le quotidien des habitants de notre ville lors des prochaines années

Dominique Fourcade, maire d'Ax-les-Thermes •



vie en ville

► la maison de la santé

UNE RADIO NUMÉRISÉE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION À LA MAISON DE SANTÉ D'AX-LES-THERMES

La maison de santé s'est équipée d'un nouveau service de radiologie qui permet d'assurer l'accueil des patients présentant des petits traumatismes (petits traumatismes osseux et pneumo).

C'est à l'initiative des 4 associées du SISA (société interprofessionnelle des soins ambulatoires) que le projet a vu le jour, après 4 ans de remaniements et en s'inspirant notamment de la maison médicale des Angles.

Répondant aux besoins de la population de la Vallée, notamment en matière d'éloignement, cette radio numérisée évitera le déplacement jusqu'à Foix ou Pamiers, ce qui pour certain et en particulier pour la population vieillissante revêtait une difficulté supplémentaire en matière de transport, notamment pour ceux qui ne sont pas motorisés ou ne bénéficient pas de prise en charge VSL. La radiologie traite toutes les petites urgences liées aux sports de montagne (Ski-VTT...). La régulation des traumatismes liés à la pratique de sport

d'hiver se fait directement depuis les services de secours de la station. Ce nouveau service offrira ainsi une prise en charge rapide des patients depuis Ax les thermes lorsque la chirurgie ou les soins approfondis ne sont pas nécessaires et permettra de désengorger le service des urgences du centre hospitalier du Val-d'Ariège.

La salle de radiothérapie se situe au RDC de la maison médicale. Elle est divisée en 2 parties, l'une réservée à la radiothérapie, l'autre aux petites urgences (plâtre, suture...). Les travaux de mise aux normes strictes pour les rayonnements (murs plombés) ont été financés par la communauté des communes de la Haute Ariège.

A ce jour, nous recherchons des médecins souhaitant s'installer sur le territoire, ce qui permettra entre autres, l'utilisation optimum de ce nouvel outil.

A terme, il est prévu d'avoir des

médecins de garde en journée, les week-ends et durant les vacances scolaires. Un partenariat avec l'aide des infirmières de la maison de santé qui sont partie prenante dans ce projet serait aussi envisagé.

Un nouveau service qui donnera de l'attractivité et qui incitera certainement de jeunes médecins à venir s'installer !



RÉFORME DU STATIONNEMENT PAYANT : CE QUE DIT LA LOI

C'est la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) qui transfère toutes les compétences en matière de stationnement payant de l'État vers les collectivités entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

L'objectif de la réforme est de permettre aux collectivités :

- d'agir pour un meilleur partage de l'espace public via une plus grande rotation sur les places de stationnement ;
- de réduire la fraude qui s'élève parfois à près de 80 %
- et de percevoir la totalité des recettes pour financer ses actions de mobilité durable.

Les grands principes de la réforme prévus par la loi.

Avec cette loi, les villes seront maîtresses de l'intégralité de leur politique de stationnement.

Chaque commune sera libre de fixer le tarif du FPS selon ses propres spécificités, et son montant sera intégralement perçu dans les caisses de la commune, une grande nouveauté !

Ce que cela change pour les usagers A partir du 1^{er} janvier 2018, le paiement du stationnement deviendra une redevance d'occupation du domaine public et le PV deviendra un forfait de post-stationnement Fini donc le PV de 17 €, voici le FPS (forfait post-stationnement) dont le tarif varie selon les villes.

L'amende pénale disparaît donc et la nature domaniale de la redevance

permet de proposer à l'utilisateur le choix entre deux tarifs en fonction du moment où il s'en acquitte :

- soit au réel, si le paiement est effectué dès le début du stationnement et pour toute sa durée ;
- soit un tarif forfaitaire, sous la forme d'un forfait de post-stationnement (FPS), dans le cas contraire. Un avis de paiement à régler dans les trois mois est alors notifié.

Cette réforme ne change rien pour tous ceux qui respectaient déjà la réglementation.

Attention : Il faudra aussi impérativement entrer le numéro d'immatriculation dans l'horodateur, pour valider le paiement. ●



CONCRETEMENT À AX

- **Montant** du « forfait post-stationnement » 25 €
- Si l'automobiliste a payé son stationnement mais dépassé la durée prévue, le montant de la redevance déjà payée sera déduit du FPS.
- Le contrevenant sera averti de l'existence d'un FPS par un avis d'information apposé sur son véhicule par un agent assermenté
- Le contrevenant recevra à son domicile le FPS dont il devra s'acquitter auprès des services de recouvrement de l'État (ANTAI)
- **Pour le paiement** : il se fera par tous les moyens dont dispose l'ANTAI (internet, serveur vocal interactif, chèque ou espèce ou carte auprès des centres d'encaissement de la DGFIP).
- **Contestation** : les intéressés disposent d'un mois à compter de la notification du FPS pour déposer un Recours administratif préalable obligatoire (RAPO) adressé à Monsieur le Maire par voie postale en recommandé avec accusé de réception. La collectivité dispose d'un mois pour statuer. En cas de rejet ou de non réponse (équivalent à un rejet de la demande), les automobilistes concernés ont un mois pour déposer un recours contentieux auprès de la juridiction spécialisée

LE PETIT TRAIN reprend du service !



Dès cet hiver : Le petit train reprendra son service et verra cette saison ses rotations augmentées.

Pour les horaires rendez-vous sur le site de l'OT : www.vallees-ax.com

Ce service très prisé des touristes et des axéens est financé par la SAVASEM, les mairies d'Ax les thermes et de Savignac les ormeaux, la résidence des chalets d'Ax, les campings Le Malazéou (Ax) et La Marmotte (Savignac), les résidences touristiques et les encarts publicitaires.

ETAT DES LIEUX : PLACES DE PARKING



Enjeu économique, touristique et écologique

Avec cette nouvelle réforme, la municipalité d'Ax les thermes continue donc la réflexion sur le stationnement et la circulation :

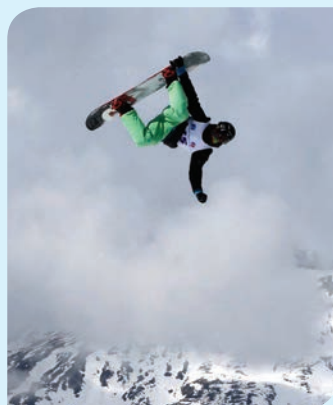
Favoriser la rotation en améliorant la circulation automobile, réduire la pollution, relancer le dynamisme et l'attractivité du centre-ville et partager l'espace public : la politique de stationnement doit s'adresser à tous : aussi bien les cyclistes, les usagers de deux-roues motorisés, les personnes à mobilité réduite, les résidents, les livreurs, que les professionnels mobiles. Elle doit également prendre en compte les piétons en leur assurant un cadre de vie agréable. Car s'il est indispensable de pouvoir accueillir les voitures en ville, ce ne peut pas être au détriment des autres usagers et chaque automobiliste se doit de respecter les autres usagers. ●

Actuellement plus de 1000 places sont gratuites à Ax, toutes situées à moins de 10 mn à pied de la mairie et ceci sans compter les 65 nouvelles du parking Encastel.

208 places sont payantes. La loi prévoit que le produit des forfaits de post-stationnement finance les opérations destinées à améliorer les transports collectifs ou respectueux de l'environnement et à la circulation routière. L'extension du service de navettes ou de petits trains sera ainsi rendu possible.

Grâce au désengorgement de la ville après l'ouverture de la déviation, le « petit train » a pu circuler en ville et le service de navette l'hiver retrouve son efficacité.

MATHIEU SAURAT
un moniteur qui a
du style !



En avril dernier, pour clore la saison, l'ESF et la station Ax 3 Domaines ont encore eu une occasion de se réjouir : Mathieu Saurat a remporté le 1er prix de slope style en snowboard lors du 67^{ème} challenge des moniteurs de ski qui s'est déroulé aux Ménuires. Bravo à cet ancien élève de la section sportive ski alpin du collège d'Ax les thermes qui excelle au snowboard comme en ski et enseigne maintenant à l'ESF ariégeoise après plusieurs saisons passées dans les Alpes.

Rendez-vous au prochain challenge !

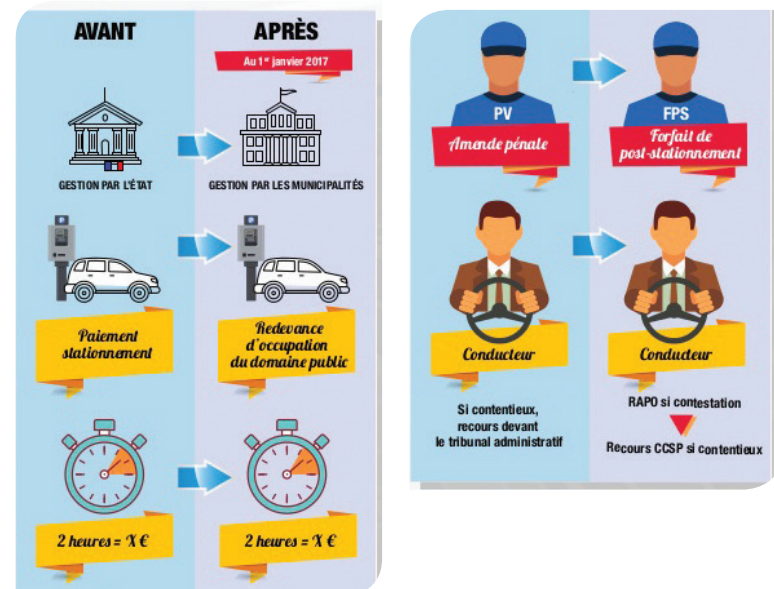
ÇA CONTINUE
pour le Club de
pétanque Axéenne



Nouveau titre :
Champion de France des Clubs 3^{ème}
division !

ZONE BLEUE

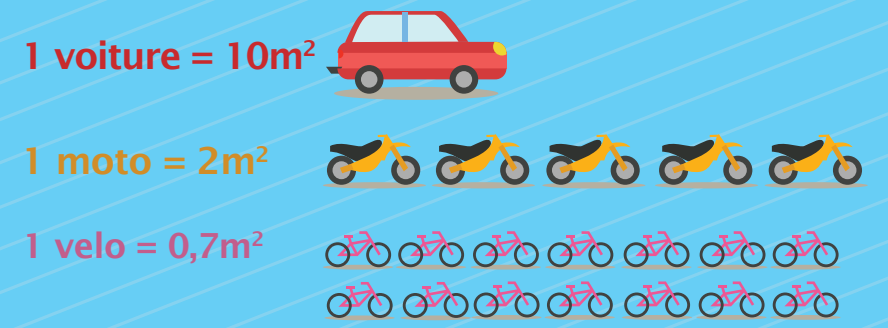
Les zones à stationnement gratuit à durée limitée (zone bleue) restent également régies dans un cadre pénal. Au **1er janvier 2018**, le dépassement de la durée maximale de stationnement dans cette zone sera passible d'une **amende de 35 €**, ainsi que la non apposition de dispositif de contrôle (absence de disque).



RAPPEL

Les contraventions relatives aux autres infractions au code de la route concernant notamment les stationnements gênants, très gênants, dangereux, interdits ou abusifs sont maintenues.

Amende forfaitaire de 135 € pour les arrêts et stationnements « très gênants ». Est notamment considéré comme « très gênant », l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : dans une voie de bus, sur un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur les passages piétons sur les voies vertes et pistes cyclables, et sur les trottoirs « à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs ».



**RÉNOVATION DE
L'ÉTABLISSEMENT DU TEICH**

La SEMTTAX est propriétaire de l'établissement Thermale du Teich. Grâce à une gestion rigoureuse, elle a pu engager un **plan de rénovation** qui verra la dernière touche apportée lors de cette intersaison thermique. La rénovation de la façade arrière comprend l'agrandissement de l'avancée en bois, la rénovation des menuiseries et du toit, l'isolation et la peinture de la façade. Le sol de la coursive sera réalisé en béton désactivé, les abords de l'établissement et l'accès à la maison du curiste, quant à eux, seront en enrobé de couleur. Un monte personne sera installé pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite à la maison du curiste et au parc du Teich.

Les travaux ont débuté fin novembre et se termineront courant printemps 2018.



➤ Façade avant travaux



➤ Façade prévue par le cabinet d'archite ACR, après travaux



Emplacement du futur monte personne



Béton désactivé existant



Partie du sol reliant la maison des curistes qui sera en enrobé couleur « automne »



partie du sol reliant au parc du Teich qui sera en enrobé couleur « automne »



> Pascal Laporte
Directeur Général de la STAX

RENCONTRE AVEC PASCAL LAPORTE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA STAX

Plus de 35 années d'expériences. Tour à tour Directeur d'établissements au sein du Groupe Accor (opérateur hôtelier mondial), puis, Directeur de Site Radisson SAS Resort Arc 1950 (station des Arcs) pour le compte du Groupe Intrawest (Canada), Directeur de Projets et Directeur Général Hotels & Resorts « La Farandole » (83) avec une labellisation Spa A, Directeur Général du Vichy Spa Hotel intégrant le plus grand spa médicalisé du Sud de la France (34), puis Inspecteur de classement et de reclassement d'hôtels de 1* à 5* (Promhôte Ifitel/Atout France), Directeur Conseil en charge du développement du revenu et de la performance, du yield management, de l'organisation de travail et des ouvertures d'établissements pour le groupe de communication Api & You et enfin fondateur, Président du cabinet de conseil « PL Hospitality Consulting », spécialement dédié aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration, du bien-être et du tourisme.

Dès son arrivée à Ax-les-Thermes, Pascal LAPORTE a rencontré les instances de la vallée, de la commune (élus, hôteliers etc...), découvert son cadre de vie mais aussi la vie en ville.

« Chaque acteur est lié à la ville, nous travaillons tous pour la même cause, c'est tous ensemble que nous serons plus à même de répondre aux attentes de notre public, il est donc important de renforcer les liens ». C'est en commençant par porter toute son

attention sur ses équipes et les infrastructures que Pascal Laporte a pris ses fonctions. Il n'a pas hésité à passer une semaine d'immersion aux Thermes du Teich et à retrousser ses manches, allant des bains avec douches en immersion aux étuves locales et générales en passant par l'accueil afin de connaître le quotidien de ses collaborateurs.

Il est primordial pour lui, de comprendre le métier de ses collaborateurs, leurs conditions de travail, de se mettre à leur niveau afin de mieux « manager ». L'aspect humain et professionnel est au cœur de ses préoccupations. Plus qu'un directeur, il se décrit davantage comme un chef d'orchestre accompagné de ses nombreux musiciens. Son leitmotiv : accompagner et faire grandir ses collaborateurs en les aidant à se réaliser dans leur poste.

Vision, créativité et rigueur sont les valeurs de référence de Pascal LAPORTE qui souhaite aujourd'hui redynamiser la STAX et son image. Pour cela, quelques chantiers sont en cours :

- 1- La prise en compte des attentes des curistes et des clients
- 2- La formation
 - Le renforcement de la formation des collaborateurs à tous les niveaux (accueil, soins, comptabilité, techniciens...)
 - L'organisation d'un forum de recrutement des agents thermaux
 - La fourniture à Pôle Emploi de fiches de postes détaillées

- 3- La sécurité
- 4- Le renouvellement de l'offre, La carte des soins des Bains du Couloubret a été revisitée
- 5- Le développement de la communication interne avec par exemple la création d'un journal, véritable lien entre les équipes
- 6- Le renforcement de la cohésion des équipes. À ce sujet vous allez très bientôt les voir courir en ville, ils ont décidé de créer un groupe de course à pieds. Et ce n'est que le début !

NB : il est aussi passionné de gastronomie et d'œnologie, alors ne vous étonnez pas si vous le retrouvez aux fourneaux lors d'événements !

Nous souhaitons tous à Pascal Laporte la bienvenue sur notre commune et à la direction de la STAX.

« Nous travaillons tous pour la même cause, c'est tous ensemble que nous serons plus à même de répondre aux attentes de notre public »

QUE SONT LES VALLÉES INGÉNIEUSES ?

« Un projet à l'initiative d'EDF lancée en 2015 autour duquel plusieurs acteurs et partenaires de réflexion se sont regroupés : la commune d'Ax, l'Office du Tourisme, la SAVASEM (Ax 3 Domaines), la Société Thermale d'Ax, la SEM Thermale Touristique d'AX, les Communes Orlu-Orgeix, la Communauté de Communes de la Haute Ariège et Talc IMERYS.

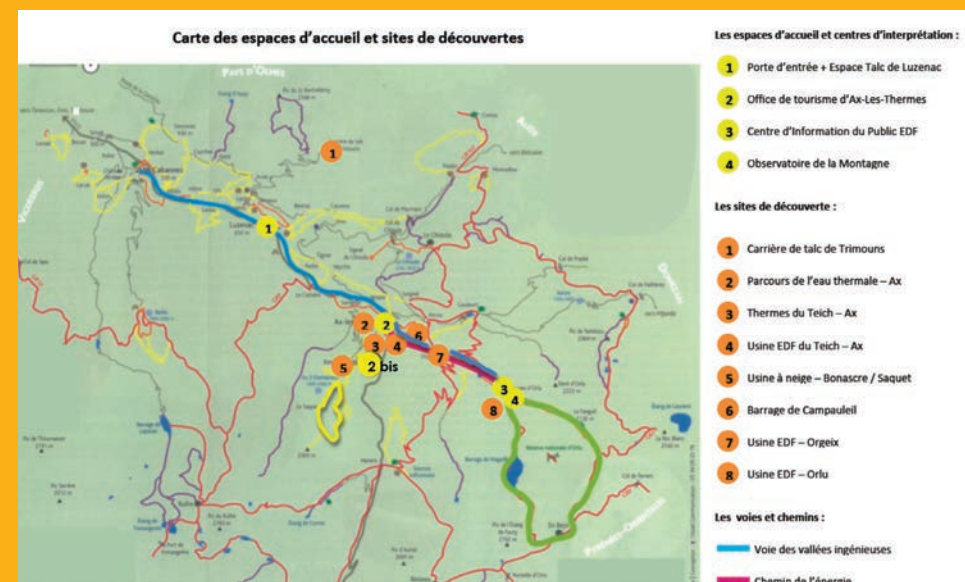
Il a pour objectif de développer un tourisme technique, scientifique et économique à travers les visites d'entreprises et les savoir-faire de notre territoire tout en valorisant nos ressources naturelles : l'eau (thermale et naturelle), la géologie et les énergies qui en découlent.

Ce projet touristique a été appelé « Les vallées ingénieuses », il est construit sur des itinéraires de découverte et des espaces d'interprétation appelés Sites Tête de Pont – cfer carte ci-dessous- Il a pour ambition d'offrir à nos clients une forme de tourisme à la fois supplémentaire et complémentaire.

Six thématiques seront abordées :

- 1 –L'histoire de l'utilisation des ressources naturelles de la montagne par l'Homme
- 2 –La géologie et l'hydrogéologie : les clés de la compréhension du paysage, du cycle de l'eau et de l'utilisation de l'eau dans les différents domaines de la vie de la vallée
- 3 –La haute technologie : dans les forages, le traitement de l'eau, la production d'énergie, la production de neige, l'extraction et la transformation du talc.
- Des technologies de pointe conçues par des entreprises leader mondial dans leur domaine, et mise en œuvre localement
- 4 –Le mystère expliqué : qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ?
- 5 –Les femmes et les hommes qui ont œuvré pour la réalisation d'ouvrages et d'aménagements colossaux et celles et ceux qui travaillent aujourd'hui dans les vallées ingénieuses, en maîtrisant les technologies les plus modernes
- 6 –La gestion de la ressource, la prise en compte des impératifs environnementaux.

A ce jour, sur la commune d'Ax, l'usine Hydroélectrique du Teich est opérationnelle. La Communauté de Communes a la maîtrise d'ouvrage de la mise en place de ce projet.



L'USINE DU TEICH : NOUVEAU LIEU À DÉCOUVRIR DANS AX

Nouveau lieu à visiter à Ax-Les-Thermes : l'usine EDF du Teich dans le cadre du projet « vallées ingénieuses » a mis en scène sa centrale à l'aide de panneaux explicatifs installés à l'extérieur et accessible au public.

Vous découvrirez son histoire, le cycle de l'eau **On ne vous en dit pas plus, c'est à voir !**



→ Exemples de panneaux à découvrir à l'usine du Teich

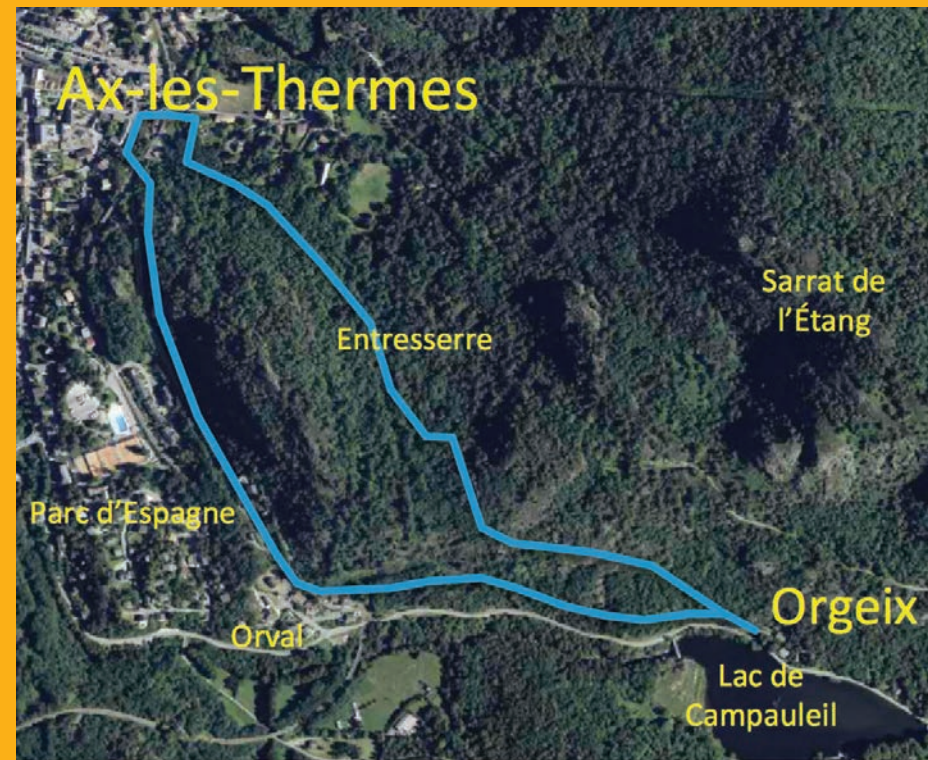
Vous pourrez aussi découvrir l'usine du Teich en réalisant le parcours dit de la « BOUCLE BLEUE » avec l'association ACAP qui a réouvert le chemin et qui réalise une nouvelle balade au départ de l'usine : « Balade découverte des ressources hydroélectriques et du patrimoine local d' Ax les Thermes (usine du Teich) au barrage du lac de Campauleil »

Le parcours dit de la « BOUCLE BLEUE » :

4 000m - 200m de dénivelé total - 2 H de marche y compris les arrêts « Découverte »

10 points d'intérêt recensés en 8 endroits distincts :

- 1 - Usine électrique du Teich - 1988 Ax, première ville électrifiée d'Ariège
- 2 - Viaduc du transpyrénéen sur la Lauze - 1929 ouverture de la ligne de chemin de fer Toulouse Barcelone -
2 bis - Croix de Saint Udaut, prêtre martyr :
- 3 - Le parc d'Espagne - Extension urbaine d'Ax dans les années 1930 :
- 4 - Les chemins muletiers et la culture en terrasse :
- 5 - Château d'Orgeix - Un passé de production de fer :
- 5 bis - Barrage de Campauleil :
- 6 - L'hydroélectricité au cœur de la vallée de l'Oriège- L'eau, source d'énergie renouvelable :
- 7 - Entresserre - Reprise d'une forêt naturelle :
- 8 - Croix d'Entresserre- Des oratoires pour invoquer la protection divine :



→ Retrouvez toutes les informations à l'OT ou sur le site www.vallees-ax.com



→ Cabane après réhabilitation

UNE NOUVELLE CABANE ! LA BORDO* DE GABRIEL RESTAURÉE

La commune d'Ax est propriétaire de 6 cabanes pastorales situées sur le Saquet ou sur la montagne du Llata : cabanes de Mansèdre, Campels, Saquet, Llerbes, Col de Joux et Gabriel.

La plus facile d'accès est celle de la Bordo de Gabriel à la fin de la piste qui va de Petches à la barrière du Col de Joux (pont du Rial).

Abandonnée depuis de nombreuses années elle était cachée par un écran d'arbres et de fougères et presque invisible depuis la piste...

En 2015, en accord avec la Municipalité, l'Association des Amis des Chemins d'Ax et du Patrimoine a entrepris de la restaurer.

Au bout de **200 heures de travail** de bénévoles, la Bordo a retrouvé **une deuxième jeunesse** après de nombreux

travaux : pose d'une fenêtre, aménagement d'une porte, crépissage de tous les murs intérieurs, création d'une magnifique cheminée, réparation et peinture du toit, drainage extérieur, pose de 2 bancs et d'une table, débroussaillage, élagage pour une meilleure vue, aplanissement du devant de la cabane.

Implantation aussi de deux panneaux d'interprétation : l'un détaille le **magnifique panorama** (vue sur la station de ski et le point culminant d'Ax, 2415 M, pic de l'étang Rébenty) et l'autre décrit le **chemin des charbonnières** qui vous permet de rejoindre le col de Joux en passant par la source de Fonfrède, une occasion de **mieux connaître notre forêt** et son histoire du temps de la production de charbon de bois pour les forges à la catalane.

Les matériaux étaient fournis par la commune.



Cabane avant réhabilitation

Le dimanche 15 octobre c'était « la remise des clés » à monsieur le Maire d'AX et depuis la Bordo vous attend pour un pique-nique ou pour un moment de repos.

* Bordo : grange en occitan

La Fête des couleurs



De Mar a Mar



© Luis Montero

Spectacle des Grands Chemins



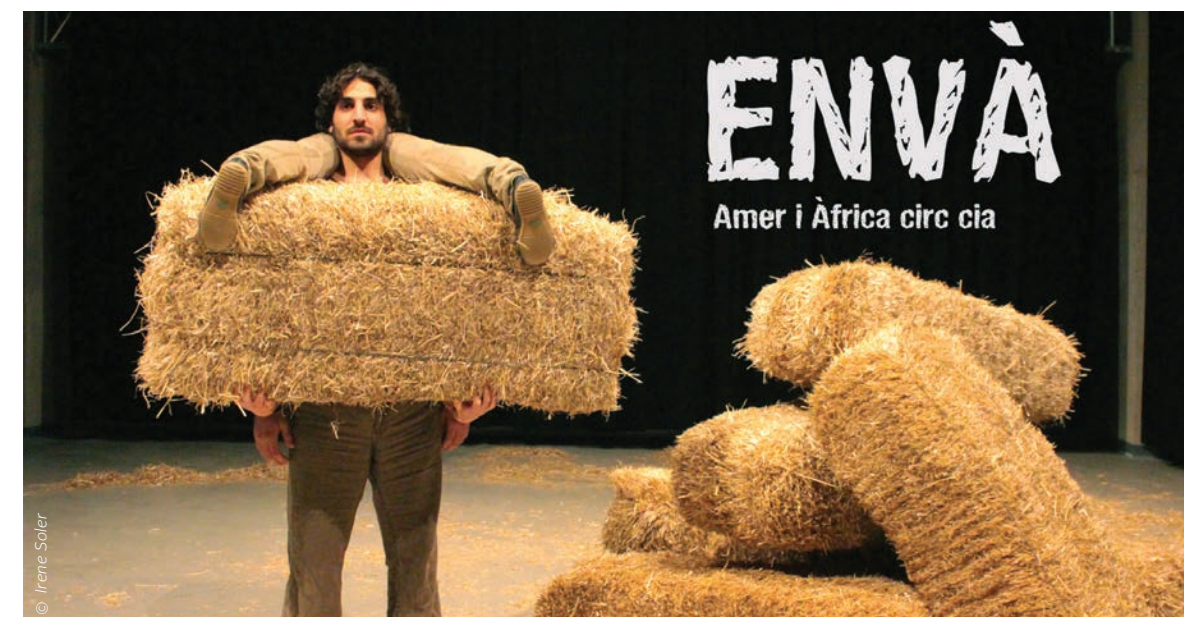
© Jean-Pierre Estournet



DE MAR A MAR PYRÉNÉES DE CIRQUE

Un projet transfrontalier pour les arts du cirque pour 2016-2019

Le projet De Mar a Mar est un projet européen de coopération transfrontalière France-Espagne qui a pour objectif la structuration de la filière transfrontalière au travers de l'amélioration de la formation, l'orientation et l'accompagnement des artistes de cirque.



© Irene Soler

Le projet De Mar a Mar réunit 14 partenaires issus des secteurs public et privé d'Occitanie - Pyrénées-Méditerranée, Nouvelle Aquitaine, Catalogne, Aragon, Navarre et Pays Basque :

Coordinateur
La Grainerie (Balma / Toulouse Métropole)

- Ax Animation (Ax-les-Thermes)
- Ayuntamiento de Bilbao
- Ayuntamiento de Huesca
- La Central del Circ – APCC (Barcelona)

- Communauté d'Agglomérations du Pays Basque
- Pôle territorial Errobi – Hameka (Itxassou / Louhossoa)
- Pôle territorial Garazi Baigorri – Scène de Pays Baxe Nafarroa (Saint-Jean-le-Vieux)
- Diputación de Huesca
- Escola de Circ Rogelio Rivel (Barcelona)
- Le Lido – Ville de Toulouse
- Quiero Teatro – Festival Más Difícil Todavía (Pamplona)
- Réseau en Scène Languedoc-Roussillon (Montpellier)
- Université de Toulouse Jean-Jaurès
- Xarxa Transversal

Ces structures de formation, lieux de création et de diffusion de spectacles s'engagent à travers le projet dans la création et le développement de réseaux entre artistes émergents, compagnies et structures, afin de faciliter la production artistique, la diffusion et les solidarités entre professionnels du cirque sur le territoire. Fort des expériences des projets cirque o ! (2008-2011) et Pyrénées de cirque (2012-2014), le partenariat élargi met en place une série d'actions d'accompagnement innovantes au profit de la filière cirque transfrontalière et en direction des artistes émergents et des professionnels :

- Des actions de formation pour faciliter l'insertion des jeunes artistes et les liens entre écoles de cirque et université,

- Un réseau d'espaces de création et des aides à la mobilité, à la recherche et à la création artistique,

- La mise en place d'un réseau de diffusion transfrontalier pour offrir un premier « terrain de jeu » aux artistes du territoire et sensibiliser les programmateurs à l'accompagnement des jeunes artistes,

- Une ouverture internationale pour favoriser les opportunités au-delà des frontières,

- Un système de sélection conçu comme un outil d'accompagnement des artistes et d'échanges de connaissances pour l'ensemble des professionnels,

- Enfin, au cœur de De Mar a Mar, l'accompagnement des jeunes artistes a inspiré les actions phares du projet, les compagnonnages, afin de développer des solidarités entre structures établies et artistes émergents.



➤ Cabaret Chemin Emergent à Ax les Thermes



➤ Cie El Lado oscuro de las flores - Spectacle BUBBLE

UN HIVER ANIMÉ !

PROGRAMMATION SPECTACLES ET ANIMATIONS A VENIR :

SAMEDI 23 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL DE 16H À 22H AVEC :

- **16h00** - Spectacle de marionnettes de la Compagnie de l'ALMA (gratuit - à partir de 5 ans) - Place Roussel

- **de 16h à 19h** - Calèche du Père-Noël dans les rues d'Ax

- **20h00** - Concert musiques du monde avec le groupe "Les Cinq oreilles" à 20h (gratuit) - Place Roussel

DIMANCHE 24 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL DE 10H À 18H AVEC :

Musiques et chansons festives avec CHEPITO

- **16h00** - Spectacle de clown de la Compagnie Baluchon (gratuit - tout public) - Place Roussel

- **de 16h à 19h** - Calèche du Père-Noël dans les rues d'Ax

JEUDI 28 DÉCEMBRE :

- **21h00** - Théâtre du Casino - Concert de l'école de musique de Palafolls organisé par le Comité de Jumelage (gratuit).

VENDREDI 29 DÉCEMBRE :

- **18h00** - Théâtre du Casino - La Compagnie Les Philosophes Barbares présente : Mr Jules, l'épopée stellaire [Spectacle gratuit - Tous publics]

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE :

Le réveillon le plus "show" des Pyrénées (gratuit) - Bonascre

- **de 7h à 19h** - Animations sur le pied de piste
- **19h** - Descente au flambaux
- **21h** - Soirée Snow Dance Floor
- **23h45** - Feu d'artifice

- **de 00h00 à 2h00** - Soirée Snow Dance Floor

Accès et navettes entre Ax et Bonascre :

- montée entre 20h et 23h

/ 6,99€ par personnes inscription en ligne sur ax-ski.com

- descente entre 00h30 et 04h du matin

/ gratuit, pas d'inscription.



MERCREDI 3 JANVIER :

- **18h00** - Théâtre du Casino - Cabaret de cirque des élèves du Lido, Centre des Arts du Cirque de Toulouse
[Spectacle gratuit à voir en famille]

SAMEDI 20 JANVIER :

- CONCERT
[Programmation à découvrir à partir du 2 janvier 2018 sur le site d'Ax Animation]

LUNDI 19 FÉVRIER :

- **19h00** - Théâtre du Casino - La Compagnie Microsillon présente : Urban et Orbitch
[à partir de 10 ans]

MERCREDI 21 ET JEUDI 22 FÉVRIER :

- Festival EXPLOS WINTER
[+ d'informations sur le site www.explos-festival.com]

DIMANCHE 25 FÉVRIER :

- **18h00** - Théâtre du Casino - La Compagnie Thé à la Rue présente : La succulente histoire de Thomas Farcy
[Spectacle gratuit à voir en famille]

JEUDI 1^{ER} MARS :

- CONCERT
[Programmation à découvrir à partir du 2 janvier 2018 sur le site d'Ax Animation]

SAMEDI 3 MARS :

- **18h00** - Théâtre du Casino - La Compagnie Toron Blues présente : Sorcières
[Spectacle gratuit - Jeune Public]

DIMANCHE 4 MARS :

- **18h00** - Théâtre du Casino - La Compagnie Thé à la Rue présente : La succulente histoire de Thomas Farcy
[Spectacle gratuit à voir en famille]

SAMEDI 10 MARS :

- **20h45** - Théâtre du Casino - La Compagnie Agrupacion Senor Serrano présente : Birdie
[Spectacle à partir de 8 ans - billetterie 12€ / 10€ / 8€]
Une fable engagée, une performance multimédia
Spectacle proposé en partenariat avec L'Estive, Scène Nationale de Foix et de l'Ariège
Réservations auprès de l'Office de Tourisme d'Ax les Thermes et/ou auprès de l'Estive.

DU 15 AU 18 MARS :

- 7^{ème} édition de la SNOW GAY

SAMEDI 24 MARS :

- CONCERT
[Programmation à découvrir à partir du 2 janvier 2018 sur le site d'Ax Animation]

VENREDI 27 AVRIL :

- **20h45** - Théâtre du Casino - Splendor in The Grass présente la BD-Concert : Come Prima [A partir de 12 ans - billetterie 12€ / 10€ / 8€]
Hommage au cinéma italien des années 60
Proposée en partenariat avec Arlésie (Daumazan) et L'Estive, Scène Nationale de Foix et de l'Ariège

→ Réservations auprès de l'Office de Tourisme d'Ax les Thermes



→ Informations et détails sur les sites d'Ax Animation ou de l'Office du Tourisme.



► Philosophes Barbares - M.Jules



► Urban et Orbitch

LUDOVIA : L'ÉDITION 2017

UNE RÉUSSITE !

Ils n'avaient jamais été aussi nombreux : plus de 1000 personnes inscrites pour cette édition !

Quelques chiffres : 1245 nuitées (sans compter celles qui n'ont pas été prises en charge par l'Office du tourisme) dans 11 structures différentes, 3144 repas servis par 12 restaurants partenaires, les retombées économiques de Ludovia sont estimées à 153 500 € cette année.

EVOLUTIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de participants	213	397	485	399	436	680	705	520	634	799
% évolution		86%	22%	-18%	9%	56%	4%	-26%	22%	26%
Nombre de régions	16	19	19	15	22	22	22	22	22	22
Nombre de pays	1	6	7	5	3	4	5	7	9	8

Ludovia s'affiche comme un évènement incontournable en France

FREQUENTATION «Internet»

- Les visiteurs « virtuels » en 2017 représentent plus de 3 fois le nombre de visiteurs sur place. (dû notamment aux conférences en LIVE)
- La fréquentation du site est de nouveau en hausse cette année ;
- Nous approchons de plus en plus des 30 000 visiteurs uniques annuels, ce qui permet de mesurer le potentiel de notoriété pour Ludovia mais aussi pour l'Ariège

Merci à l'Office du Tourisme, à tous les professionnels et aux services techniques de la ville qui contribuent au développement et au succès de cet évènement.

SKI-PASS SAISON 2017/2018 RENOUVELÉ POUR LES JEUNES 11-25 ANS !

ADOPTÉS LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Communauté de communes de la Haute-Ariège reconduit l'opération « Ski Pass » jusqu'au 31 décembre 2017.

Ce pass s'applique aux stations de ski alpin d'Ax-3-Domains et d'Ascou (gérées par la Savasem), la station de Goulier-Neige et la station de ski nordique du Chioula et de Beille. L'objectif est de donner l'opportunité aux jeunes du territoire de (re)découvrir les plaisirs des sports d'hiver et les atouts de leur territoire.

Renseignements à l'Office de Tourisme d'Ax

NATURE DU FORFAIT	REVENU IMPOSABLE DE L'ANNEE 2017	PRIX UNITAIRE
jeune - 11 à 25 ans - «SKIPASS»	Non imposable	108 euros
	≤ 37 000€ de revenus imposables	131 euros
Accès station ASCOU PAILHERES	> 37 000€ de revenus imposables	183 euros
Accès station de Goulier Neige	Sans condition de ressources	70 euros
Accès stations BEILLE & Le CHIOULA	Sans condition de ressources	30 euros

Renseignements :

Luzenac : direction Enfance/Jeunesse au 05 61 64 40 14.

Auzat : services Administratifs de la CCHA au 05 61 03 83 28.



UN AGENDA POUR LES AXÉENS !

Des infos utiles tout au long de l'année !

La municipalité est heureuse de vous offrir cette première édition de l'agenda de poche de la ville d'Ax les thermes. Vous y trouverez de nombreux renseignements et adresses qui vous seront utiles tout au long de l'année. Un grand merci à tous les commerçants, artisans et entreprises qui ont permis à cet agenda de voir le jour grâce à leur participation.

NOUVEAUX HORAIRES

LE CASINO :

Ouvert 7j/7 de 14h à 1h (2h jeudi et dimanche / 3h vendredi, samedi et veille de jour férié)

MÉDIATHÈQUE :

Mardi : 09h30 - 17h

Mercredi : 09h30 - 12h30 / 15h - 19h

Jeudi de 9h30-12h30 uniquement pendant les vacances scolaires

Vendredi : 15h - 19h

Samedi : 09h - 12h

CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE

DOSSIER À REMPLIR UNIQUEMENT SUR INTERNET !

Depuis le 6 novembre, les démarches relatives au permis de conduire et aux cartes grises seront exclusivement réalisées sur internet (ordinateur, tablette ou smartphone). Il ne sera donc plus possible de déposer son dossier au guichet de la préfecture.

MICRO CRÉDIT

Dans le cadre du Forum de l'emploi qui s'est déroulé à Ax-les Thermes les 9 et 10 octobre, était présente l'association ADIE qui propose des micro-crédits s'adressant aux personnes qui ont un désir de reconversion, mobilité ou de créer leur boîte.

Vous trouverez plus d'infos sur le site www.adieconnect.fr.

DESIR DE RECONVERSION, DE MOBILITÉ OU DE CRÉER SA BOÎTE ? L'ADIE VOUS AIDE À FINANCER VOS PROJETS !



L'ADIE : KÉSAKO ?

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes qui rencontrent des difficultés à obtenir un crédit bancaire classique à se maintenir dans l'emploi et à créer leur entreprise grâce au microcrédit.



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE VOTRE MOBILITÉ

Grâce au microcrédit, l'Adie vous aide à financer votre formation professionnelle mais aussi l'achat de votre véhicule, ses réparations, votre permis de conduire. La somme du microcrédit peut varier de 300 € à 5 000 € euros et sa durée peut aller jusqu'à 36 mois.



FINANCEMENT DE VOTRE INSTALLATION

L'Adie peut vous aider à financer les frais d'installation de votre logement lorsque vous occupez un emploi saisonnier (déménagement, caution...). La somme du micro crédit peut varier de 300 € à 5 000 € euros et sa durée aller jusqu'à 36 mois.



FINANCEMENT DE LA CRÉATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE MICRO ENTREPRISE

Le financement de la création d'activité est le cœur de métier de l'Adie. Quels que soient votre activité et votre statut, l'Adie peut financer votre entreprise jusqu'à 10 000 € grâce au microcrédit accompagné, et vous faire bénéficier de financements complémentaires (prêts d'honneur) mais aussi d'un accompagnement gratuit et personnalisé



OFFRE DE MICRO-ASSURANCES

L'Adie vous propose des offres de micro-assurances dans le cadre de votre mobilité et du développement de votre micro entreprise. Des formules d'assurance adaptées (auto, RC professionnel, local professionnel...).

Contactez-nous :

www.adieconnect.fr

N°Crista 0 969 328 110

Du lundi au vendredi, 8h-18h
Appel non surtaxé



Adie Ariège

Cap Couserans
8 rue Notre Dame
09190 Saint-Lizier
06 07 73 57 00
05 34 14 39 34

Permanences Adie

Saint-Lizier, Foix,
Pamiers, Saint-
Gaudens

N°Cristal 09 69 328 110

RAPPEL : ÊTES-VOUS INSCRITS ?

Par internet ou en renvoyant le coupon réponse à découper ci-dessous à la mairie, n'hésitez plus pour recevoir toutes les informations importantes de la vie axéenne !



→ <http://ax-les-thermes.alertecitoyens.com>



nom

prénom :

téléphone mobile ou fixe :

e-mail :

commune :

SELECTIONNEZ VOS PREFERENCES :

- vie de la commune (fêtes des voisins, brocantes, ...)
- réseaux de distribution (électricité, eau, internet, téléphone, ...)
- risques météorologiques (inondation, canicule, tempête, ...)
- circulation, stationnement (travaux, accidents, routes barrées, ...)
- vie scolaire (informations diverses, ...)
- sécurité (informations diverses, ...)



NAISSANCES

RUELLAN Malcom, Abdou 04/08/2017
 GEKIÈRE PIERRE Kylian, Marcel, Joseph 16/10/2017

MARIAGES

PICTON Ingrid et SUBRA Flavien 03/06/2017
 IBSEN Pernille et MANUEL Jeppe 06/06/2017
 BIVEGHE Isabelle et ZINGA Augustin 12/08/2017
 LIOTARD Anne et BRIÈRE Martial 02/09/2017

DÉCÈS

AMALRIC Jean Paul François 14/06/2017
 BOMPART Marie Louise Denise veuve BARRE Jean 24/06/2017
 CASAMETTA Dominique, Albert, Raymond 04/09/2017
 TORLAY Xavier, Louis, Christophe 06/09/2017
 BALZER Jacques, Alphonse 06/09/2017
 DURIS Paul, Jérôme 15/09/2017
 DEBRUYNE Yves Henri 18/10/2017
 POUMIROL Marielle, Claudine 22/10/2017
 CALLEJA Danielle, Geneviève Vve DENOIZE Firmin 27/11/2017

INFOS SÉCURITÉ

LES DIX RÈGLES D'OR SUR LES PISTES

- Respectez les autres usagers
- Maîtrisez votre vitesse sur les pistes
- Le skieur aval a toujours la priorité
- Prenez vos distances pour vos dépassements
- Soyez vigilant aux croisements des pistes
- Ne stationnez pas sur les passages sans visibilité
- Empruntez le bord de la piste pour vos déplacements à pied
- Respectez l'information, le balisage et les signalisations
- Prenez assistance
- Donnez l'aide en cas d'accident

- ### POUR UNE ÉVALUATION EN TOUTE SÉCURITÉ
- Pensez à vous assurer (assurances disponibles en caisses), les frais de secours sur le domaine skiable et l'évacuation sont à votre charge.
 - Les pisteurs sont là pour vous conseiller, n'hésitez pas à les solliciter.
 - Nouvelle signalisation du risque d'avalanche (plus d'infos sur www.ax-ski.com)



SOYEZ RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- Ne jetez pas vos déchets et vos mégots de cigarette dans la nature. Des poubelles sont à votre disposition aux remontées mécaniques.

HORS-PISTES

Avant de s'aventurer en dehors des pistes (ouvertes ou non), il est indispensable de prendre quelques précautions de sécurité :

- Connaître ses limites et son niveau
- Connaître les conditions météo et la stabilité du manteau neigeux
- Être équipé (pelle, sonde, ARVA, RECCO)
- Ne jamais partir seul!

Tout au long de la saison, les pisteurs de la station sont disponibles pour répondre à vos questions et vous informer des risques du jour.

RENSEIGNEZ-VOUS POUR VOUS, ET POUR VOS PROCHES.

- Enfin, pensez à sortir avec des professionnels :
- ESF - 05 61 64 24 76
 - ESJ - 05 61 03 56 13
 - Bureau des Guides - 05 61 01 90 62



ESJ products are produced under license and are subject to design registrations and trademarks. © 2013 ESJ. All rights reserved. No other use.